

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE-EST

## COMMUNE DE BETTELAINVILLE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
VOTANTS :	13

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 janvier à vingt heures,  
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire.

**Date de l'envoi de la convocation :** 14 janvier 2025

#### **Etaient présents :**

Mmes. Jocelyne TASSETTI, Aline LELEUX, Christelle MORIS, Sylvie NEMETH, Joëlle VALENTIN.

MM Bernard DIOU, Joël DAGNEAUX, Jean-Marc COUTURIER, Laurent GILLES, Yves METHIA, Joël SABATIER, Pascal VIGNALE.

#### **Absents avant votés par procurations :**

Mr Stéphane MATHIEU donne pouvoir à Mr Bernard DIOU

#### **Absents excusés n'ayant pas donné de vote par procuration :**

**Absents non excusés :** Mmes. Sandrine LARGNIER et Clotilde PEULTIER.

#### **Absent au moment du vote : 0**

**Secrétaire de séance :** Mme Aline LELEUX.

#### **DCM 2025-01-17- 4 : Attribution d'une participation financière pour les assistants (es) maternels (elles) agréés.**

Le Maire expose à l'assemblée que la collectivité peut, si elle le souhaite être amenée à verser une participation aux charges engagées par les assistants (es) maternel (elles) agréés exerçant à leur domicile, d'un montant de 400 € non renouvelable, la demande devra être motivée et argumentée par écrit.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DECIDE** d'accepter la proposition d'aide financière de 400 € non renouvelable aux assistants (es) maternel (elles) agréés (es) faite sur demande écrite.

Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025

ID : 057-215700725-20250117-DCM2025\_01\_17\_4-DE

**VOIX POUR : 13**

Délibération exécutoire  
Compte tenu de sa publication le 20/01/2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations.  
Bettelainville, le 20/01/2025

Le Maire,  
Bernard DIOU.

